Lautrec

Bulletin d'Informations Municipales

Département du Tarn - Arrondissement de Castres

Bulletin décembre 2016

Le bulletin municipal en version électronique est consultable sur le site : www.lautrec.fr.
Si vous ne le désirez pas dans votre boîte aux lettres merci de le signaler au secrétariat de la mairie au 05.63.75.90.04

La parution du prochain Bulletin Municipal est prévue pour mai 2017.
Les associations qui souhaitent faire paraître un article doivent l'envoyer
par mail à : lautrec.mediatheque@wanadoo.fr
ou mairie-lautrec@wanadoo.fr

Bulletin édité par la Mairie de Lautrec
Directeur de la publication : le maire, Thierry Bardou
Rédaction : équipe municipale
Tirage : 750 exemplaires
Photo de couverture : Laurent Hermet

Chères et Chers Concitoyens,

Malgré le maintien de l'état d'urgence et l'annulation de différentes manifestations un peu partout en France, à Lautrec, nous avons tenu à ce que la programmation estivale se déroule comme à l'accoutumée.
Je tiens à féliciter l'ensemble des associations et leurs membres qui ont oeuvré tout au long de l'été à ce que toutes les précautions de sécurité soient appliquées en relation avec les autorités locales et départementales. Cela n'a, en rien, altéré la qualité des festivités. Merci à tous.
En termes de communication et de promotion de notre commune, tous les efforts consentis depuis deux ans portent leurs fruits, au vu de l'ensemble des reportages dans de nombreux médias français et étrangers. Notre site, ainsi que notre page Facebook, sont de plus en plus visités et la fréquentation touristique est en croissance constante.
Je tiens, en outre, à remercier la population lautrécoise pour sa contribution au redressement financier de notre commune. L'équipe municipale, depuis 30 mois, s'évertue à gérer au mieux son budget, (renégociation de prêts et assurances, économie sur les consommables, organisation matérielle, ...).
Les différents travaux effectués sont rigoureusement étudiés pour engendrer le moins de dépenses possible à notre commune, la contribution et le savoir-faire de nos équipes techniques et administratives sont utilisés au mieux, ce qui permet de diminuer les coûts.
Grâce à tous nos efforts, divers projets verront le jour dans les années futures, tout en gardant un oeil attentif sur nos dépenses.
Je vous souhaite, ainsi que mon équipe municipale, à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire,

Thierry BARDOU

La commune de Lautrec mène depuis de nombreuses années une politique de fleurissement et d'aménagement urbain et paysager riche et dynamique contribuant ainsi à la valorisation de notre village. Elle s'articule autour de 3 points :

1 . Fleurissement

- Fleurissement estival et hivernal
- Réorientation écologique des massifs avec la mise en place de vivaces et d'arbustes ainsi que la généralisation du paillage.
- Réhabilitation du sentier botanique de la Salette et mise en place de fiches pédagogiques.
- Création de zones zéro phytosanitaire

2. Aménagement Urbain et Paysager

- Création d'un sentier piétonnier Route de Castres
- Mise en place de cache container pour ordures ménagères
- Renouvellement du mobilier urbain : 1ère tranche : achat de nouvelles poubelles
- Limitation des nuisances grâce à la mise en place de cinq distributeurs de sacs à déjections canines

3. Actions et partenariats

Le Mois Nature : Action portée par la Médiathèque depuis 6 ans avec une bourse d'échanges de plants, participation à la manifestation *Bienvenue dans mon jardin au naturel* avec le CPIE, exposition « Food Art » de Benjamin Rousseau dans les rues du village.

Le fleurissement à l'école

Depuis 10 ans déjà, l'équipe des espaces verts propose aux enfants de l'école une médiation autour de la découverte des plantes et des pratiques horticoles.

Actions environnement à l'école

- 2 arbres ont été plantés à l'occasion de l'opération « Un arbre pour le climat !» COP 21, en novembre 2015
- suivi régulier avec le CPIE de l'évolution de la mare créée en 2010, ainsi que du jardin potager

Création d'un jardin éphémère dans la cour de la mairie, en partenariat avec les résidents du FOT des Ormes et du CAT de Braconnac, 5 jardins éphémères ont été réalisés.

Travaux et aménagements

Au cours des derniers mois, des travaux et aménagements indispensables ont été réalisés. De chantiers rapides comme celui de l'installation de lavabos dans la cour de l'école primaire, aux chantiers plus conséquents, comme celui du curage du lagunage qui aura duré trois semaines.

Travaux de curage du lagunage

Installation d'une rampe d'accès à l'église Saint Rémy

Installation de 2 panneaux d'informations

Mise en place de lavabos dans la cour de l'école primaire

Remplacement des tapis de protection sous les jeux dans la cour de maternelle

URBANISME Vos démarches avant tous travaux

La plupart des travaux de construction ou effectués sur des constructions existantes nécessitent **une demande d'autorisation préalable**.

Le service Urbanisme est votre interlocuteur pour vos démarches de construction ou de transformation de votre habitat.

N'hésitez pas à le contacter auprès du secrétariat de la mairie: **05 63 75 90 04**

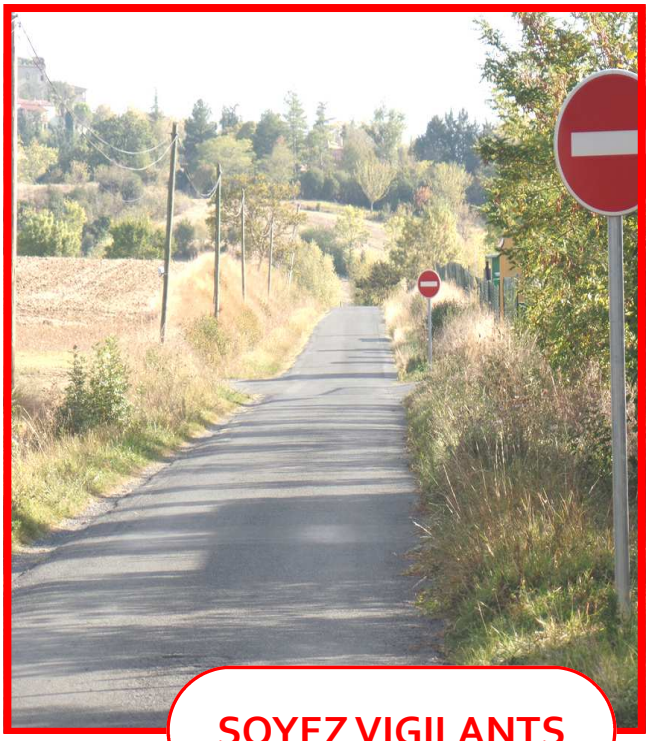

SOYEZ VIGILANTS

Depuis juillet dernier un sens interdit a été mis en place à la déchèterie, zone de Brenas.

Fabienne ABRIAL Sage-femme

Le cabinet est ouvert les mardis et vendredis, mais elle assure toutes les urgences tous les autres jours, puisqu'elle accompagne ses patientes accoucher à l'hôpital d'ALBI.
Son activité couvre de la puberté à la ménopause.
Mais aussi en suivi gynécologique de prévention et de contraception.
Elle gère, bien-sûr, la grossesse, du suivi à la préparation, à l'accouchement et au suivi post-natal précoce.
Diplômée en statique pelvienne, elle fait la rééducation périnéale.

6 place du mercadial - 81440 LAUTREC
35 rue du globe - 81360 MONTREDON-LABESSONNIE
06.15.18.72.11

Bienvenue aux nouveaux lautrécois !

Samedi 17 septembre, les nouveaux habitants de Lautrec ont été accueillis par monsieur le maire accompagné de quelques conseillers municipaux. Après une visite guidée du village, chaque famille a reçu le livret d'accueil des nouveaux arrivants. Cette rencontre autour du verre de l'amitié a été un moment d'échange et de convivialité.

Depuis cet été, la brigade de proximité de LAUTREC compte dans ses effectifs trois nouveaux militaires. Il s'agit des Mdl/C MASSUYES Céline, AUDOUI Gauthier et GUY Xavier (de gauche à droite sur la photo).

Le Maréchal des Logis Chef Gauthier AUDOUI est âgé de 28 ans et est affecté à la brigade de proximité de VIELMUR SUR AGOUT. Il réside toutefois à la brigade de LAUTREC puisqu'il est marié avec le Maréchal des Logis Chef Céline MASSUYES, âgée quant à elle de 30 ans. Ils arrivent tous les deux de la région de LIMOGES, respectivement NANTIAT et BELLAC où ils exerçaient depuis plusieurs années. Le couple est originaire de CASTRES et très satisfait de ce rapprochement géographique.
Le Maréchal des Logis Chef Xavier GUY est âgé de 34 ans. Il sera promu au grade d'Adjudant à la date du 1er novembre 2016. Xavier GUY est originaire de la Sarthe et travaillait depuis 2013 au Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie de CASTRES.
Par le plus grand des hasards, les Mdl/C GUY et AUDOUI se retrouvent dans la même unité pour la deuxième fois puisqu'ils ont exercé ensemble au peloton de gendarmerie mobile de BELLAC au début de leur carrière.
Trois militaires ont quitté la brigade de LAUTREC au cours de l'été. Il s'agit du Mdl/C GOURDON Frédéric, affecté maintenant à VIELMUR SUR AGOUT, du gendarme LACROIX Alex, lequel a fait valoir ses droits à la retraite et de la gendarme adjoint volontaire KAÏBI Nessma qui travaille depuis son départ de la brigade au Conseil Général du Tarn.

Je profite de cet article sur le bulletin municipal pour vous rappeler de ne pas hésiter à nous contacter si vous êtes témoins de quelconque méfait ou même d'une présence suspecte aux abords de votre domicile. Nous nous efforcerons d'intervenir dans les plus brefs délais.
Pour cela, faites le 17 qui est le numéro d'appel d'urgence.
En cas de besoin non urgent (renseignements, prise de rendez-vous, etc.), il vous faut composer le numéro de téléphone de la **brigade de gendarmerie de LAUTREC : 05 63 70 83 10**

À Lautrec

le SAMEDI 3 DECEMBRE

Le CCAS, en partenariat avec Les Musicales, la MJC et Génération Mouvement organise une après-midi et une soirée au profit du Téléthon.

Au programme :

- **Stage Zumba**

à partir de 14h
Salle Jacques Mazens

- **Randonnée pédestre**

Départ à 14h de la salle Jacques Mazens

- **Course du Muscle**

Organisée par les élèves de CM2

- **Soirée Cabaret**

Salle François Delga
Auditions ouvertes au public à partir de 17h, suivies par la soirée « Cabaret Concert ».
Participation libre

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FÊTE NOËL

Si vous avez 65 ans et plus, vous êtes invités à participer au

GOUTER DE NOËL

MERCREDI

14 DECEMBRE 2016

À l'école Jean-Louis Etienne

À partir de 14h00

Inscription auprès du secrétariat de Mairie

AVANT LE 09 DECEMBRE 2016

MARCHE DE NOEL

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 DECEMBRE 2016

Pour la troisième année, le samedi 17 et le dimanche 18 décembre 2016, la "Magie de Noël" animera, dans son écrin, le coeur de LAUTREC. A cette occasion, la place des arcades sera fermée à la circulation routière. Ainsi vous découvrirez un immense sapin avec ses décorations et autres ornements, le village de Noël avec un marché "d'artisanat" authentique et de qualité, où vous pourrez dénicher des objets qui constitueront de merveilleux cadeaux, tous les coups sont permis. Petits et grands pourront flâner en savourant confiseries, crêpes, chocolat chaud, huîtres, etc. et une restauration sous chapiteaux chauffés vous sera proposée. Vous pourrez également profiter de nombreuses animations, orchestrées par les associations lautrécoises ; sans oublier l'invité d'honneur … Le père Noël !

Ce marché de Noël sera un succès grâce à vous, alors venez NOMBREUX !!!

CEREMONIE DES VOEUX

Thierry BARDOU, le Maire de Lautrec et les conseillers municipaux vous invitent à assister à la cérémonie des voeux qui aura lieu

le vendredi 20 janvier 2017

à 19h00 au complexe Jacques Mazens

Actualités médiathèque

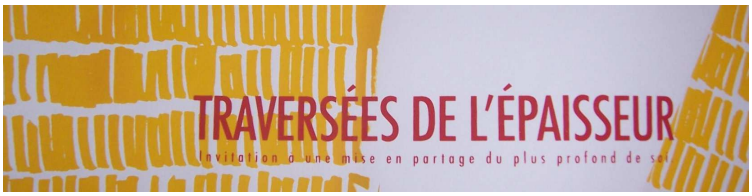

Une oeuvre installée dans la médiathèque.
Depuis début septembre, des livres blancs côtoient, sur les étagères, les livres de la médiathèque. Vous êtes invités à les emprunter !
Quelques marque-pages sont également à votre disposition, et des sérigraphies jaunes et blanches titrées "Traversées de l'épaisseur" animent les murs.
Il s'agit d'une œuvre d'art contemporain participative : *Traversées de l'épaisseur, invitation à une mise en partage du plus profond de soi*, initiée par Julie Chaumette.

Mise en partage du plus profond de soi.
L'œuvre offre une occasion de partage du plus profond de soi dans l'espace public, tout en préservant le caractère intime inhérent à une telle mise à nu. Elle se déploie aujourd'hui dans deux médiathèques du département du Tarn : celles de Labruguière et de Lautrec.

L'oeuvre nous invite à emprunter, quel que soit notre âge, un livre "blanc", vierge, installé dans les rayons de la médiathèque, et à y écrire ce qui nous semble le plus important au monde, l'irréductible en nous, ainsi que notre façon de lui donner voix et de le déployer dans notre quotidien.
Notre témoignage, anonyme afin que notre identité ne lui fasse pas écran, est écrit, collé, dessiné... À chacun de choisir le langage qui lui correspond le mieux !
Une fois investi, le livre "plus tout à fait blanc" retourne à la médiathèque. Un autre adhérent peut l'emprunter, le lire et témoigner à son tour, à notre suite ou dans un autre livre blanc.

Des livres voyageurs.
Pour multiplier les rencontres, les livres voyagent d'une médiathèque à l'autre. Les témoignages de lecteurs de la commune de Labruguière arriveront donc dans celle de Lautrec, et vice-versa.

Après Labruguière et Lautrec, les livres poursuivront leur voyage dans un réseau de médiathèques du territoire national participant au projet.

À vous !
Vous êtes donc cordialement invités à emprunter ces livres, les investir, utiliser ces marque-pages... à faire vivre l'oeuvre !

Démo de maux de mots

La source de tous les mots

BONS BECS (baisers) DE MONTREAL

Petit exercice d'écriture à partir d'expressions québécoises
*Conversation (fantaisiste) entre deux **cheums de gars** (entre amis)*

-J'étais en **tabarnak** (en colère) cette **fin de semaine** (ce week-end). **J'en avais mon voyage** (j'en avais ras-le-bol) ; j'avais du **bidou** (de l'argent) **pis** (alors) j'ai **viré une brosse** (j'ai pris une « cuite »). Je venais d'apprendre que ma **blonde** (petite amie) **saute la clôture** (me trompe), qu'elle a un autre **cheum** (petit ami).
-**Quessé tu veux** ?(Quoi ?). Tu **vivais accoté** ?(en couple ?)
-Eh oui ! On en avait pas **jasé** (parlé). Je l'avais rencontrée en **pitonnant** (sur Internet). On a **placotté** (bavardé) sur Skype, on s'est donné **une date** (rendez-vous) le lendemain...
J'ai eu du mal à **planter des clous** (m'endormir). J'ai pratiquement **passé la nuit sur la corde à linge** (passé une nuit blanche). On s'est vus le lendemain. Dès que j'ai **débarqué de mon char** (que je suis descendu de voiture, on s'est **frenchés** (« roulé un patin »). On était **tombés en amour** (amoureux) sans même **cruiser** (draguer).
-Et voilà ! **Présentement** (maintenant), tu **catches** (comprends) que, dans une affaire **de broche à foin** (à la va-vite), **on se fait** toujours **passer pour un sapin** (on se fait avoir). Il vaut mieux **niaiser avec le puck** (tergiverser) que **manger ses bas** (ronger son frein).

Actualités cinéma

Prochaines séances :
Salle François Delga, rue du Mercadial

Mercredi 30 novembre
à 20h30
Cézanne et moi

de Daniele Thompson
Avec Guillaume Canet, Guillaume Gallienne, Alice Pol...
France - Biopic - 1h56

Ils s'aimaient comme on aime à treize ans : révoltes, curiosité, espoirs, doutes, filles, rêves de gloire, ils partageaient tout. Paul est riche. Emile est pauvre. Ils quittent Aix, « montent » à Paris, pénètrent dans l'intimité de ceux de Montmartre et des Batignolles. Tous hantent les mêmes lieux, dorment avec les mêmes femmes, crachent sur les bourgeois qui le leur rendent bien, se baignent nus, crèvent de faim puis mangent trop, boivent de l'absinthe, dessinent le jour des modèles qu'ils caressent la nuit, font trente heures de train pour un coucher de soleil... Aujourd'hui Paul est peintre. Emile est écrivain. La gloire est passée sans regarder Paul. Emile, lui, a tout : la renommée, l'argent une femme parfaite que Paul a aimé avant lui. Ils se jugent, s'admirent, s'affrontent. Ils se perdent, se retrouvent, comme un couple qui n'arrive pas à cesser de s'aimer.

Tarif plein 5€
Tarif réduit 4€
Carnet 10 entrées 40€
Tarif groupe 3€

www.cinecran81.net

Mercredi 14 décembre
à 15h30
La Chouette

de Arnaud Demuynck, Frits Standaerts, Samuel Guénolé, Clémentine Robach, Pascale Hecquet
France, Belgique - Animation
0h40

Programme de courts métrages d'animation.
Laissez-vous bercer par la Chouette du cinéma venue vous conter d'étonnantes histoires à la frontière du rêve et de la réalité. Vie nocturne entre voisins, bisou du soir, vision onirique... autant de thématiques qui toucheront les enfants comme les parents.
Visible par les enfants dès 3 ans, ce programme de courts métrage convient également aux plus grands, à qui il fera découvrir différentes techniques d'animation

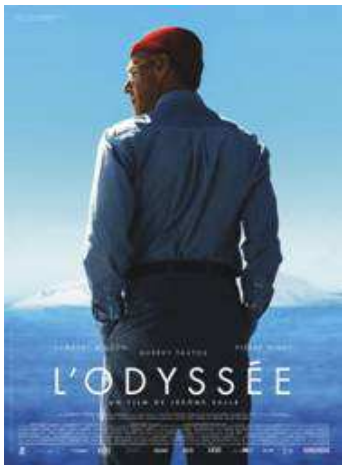

Mercredi 14décembre
à 20h30
L'Odyssée

de Jérôme Salle
avec Lambert Wilson, Pierre Niney, Audrey Tautou...
France - Biopic - 2h02

1948. Jacques-Yves Cousteau, sa femme et ses deux fils, vivent au paradis, dans une jolie maison surplombant la mer Méditerranée. Mais Cousteau ne rêve que d'aventure. Grâce à son invention, un scaphandre autonome qui permet de respirer sous l'eau, il a découvert un nouveau monde. Désormais, ce monde, il veut l'explorer. Et pour ça, il est prêt à tout sacrifier.

Programmation culturelle

Scène d'Albi en partenariat avec la commune vous propose :

Daltin Trio
Tango de l'Autruche

Dimanche 4 décembre 2016à 17h
Salle François Delga

Daltin Trio

Musique /Jazz
Grégory Daltin - accordéon, Sébastien Bournac - percussions, Julien Duthu - contrabasse.

Artistes associés à la Scène Nationale, les musiciens du Daltin Trio nous entraînent dans l'univers de leur album intitulé *Tango de l'Autruche*. Derrière les atmosphères de leur musique de référence, le Jazz, on discerne le tourbillon d'une valse sur des airs populaires et si l'on tend encore un peu l'oreille, une tarentelle nous mène jusque sous les lampions d'un petit bal lointain.

A la recherche des canards perdus

Mardi 10 janvier 2017 à 19h30
Salle François Delga

Frèséric Ferrer

Théâtre / seul en scène

Une conférence décalée où l'objectivité scientifique glisse peu à peu vers une réalité sérieusement drôle. En septembre 2008, la NASA lâche 90 canards jaunes en plastique dans un glacier du Groenland pour mesurer la vitesse du réchauffement climatique. Attendus quelques semaines plus tard dans la baie de Disco, les canards ne réapparaissent jamais. Où sont-ils passés ? Ce mystère est le point de départ du surprenant spectacle de Frédéric Ferrer.

Tarif **10 €**
Réduit **7 €**

ARTISTE ARTISAN

Patrice Rosso

Formateur professionnel de gravure sur pierre dans le Sidobre, pendant 20 ans, Patrice Rosso sculpte le marbre à partir de la découverte d'objets naturels. Il utilise la géométrie comme outil entre la conception et la mise en oeuvre de la pierre.

Lors des expositions, il propose de s'asseoir sur les roches... Pour en savoir plus, rencontrez-le, dans son atelier à Graulhet ou consultez le site Internet

patricerosso.fr

EDITO

De la commission des Associations et de la Vie locale.

Le 1er et 2 octobre, la troisième édition d'OutiLautrec, qui rassemble collectionneurs et passionnés de vieux outils et d'art populaire, a clôturé la saison des Estivales 2016.
Le bilan des animations et des festivités reste exceptionnel pour la notoriété et l'intérêt portés à notre commune. Ce ne sont pas moins de cinquante dates, sur la période de mars à décembre, qui ont pris place sur le calendrier des divertissements culturels ou sportifs, des loisirs et de la vie économique locale.

Sans comptabiliser la fréquentation des visiteurs lors des manifestations majeures (été au Café Plùm, fête du Sabot, Feu d'artifice, Fête de l'ail, Festivaoût, Fête du pain et du goût, Festival des arts en Pays de Cocagne, OutiLautrec, Marché de Noël), ce sont 40 associations porteuses de projets d'animations qui ont mobilisé près de 400 membres actifs et fédéré plus de 2 500 adhérents, sur une commune qui compte aujourd'hui 1822 habitants.
Nous sommes fiers de constater l'importance du tissu associatif sur notre commune, qui crée un lien social et intergénérationnel.
Pour faciliter le bon fonctionnement de nos associations, la municipalité apporte son soutien (financier, matériel et immobilier). Les élus misent beaucoup sur la communication pour favoriser le rayonnement de notre commune. Ils déploient beaucoup d'énergie pour réaliser un site internet attractif, une page et une chaine TV sur les réseaux sociaux de manière à optimiser les visites sur notre territoire.

Les associations sont actives pour organiser des festivités dignes de ce nom. Elles proposent un large panel d'animations et mettent en oeuvre chaque année des idées nouvelles. En effet, on peut citer les 20 ans des Musicales de Lautrec, l'accueil des nouveaux arrivants, le Marché de Noël (dès 2014), la journée d'accueil pour les cyclotouristes, les 50 ans de l'Olympique Lautrécois (en 2015). Et pour cette année, le Festival Lettrec (Au Fil de l'autre) a rencontré un franc succès auprès de nombreux collégiens (classe de 5ème) de la commune et de l'extérieur ; la balade théâtrale (Théâtre de l'Isatis), et le 50ème anniversaire du Label Rouge (Syndicat de l'ail rose) ont également offert de belles journées.

De plus, il a fallu, cet été, faire rimer festivités avec sécurité, avec un surcoût non négligeable pour les associations locales. Mais cela a permis de rassurer la population et les nombreux visiteurs.
Pour tout cela, la commission des associations et de la vie locale réitère ses félicitations et ses remerciements à l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent, par leur dynamisme, à accroitre et pérenniser l'attrait pour notre Commune.
Nous tenons à associer à cette réussite les commerçants et la population lautrécoise dont la très bonne organisation et l'accueil chaleureux ont été remarqués par tous.

Fête de l'Ail Rose

La traditionnelle Fête de l'Ail Rose de Lautrec s'est déroulée les vendredi 5 et samedi 6 août 2016 sous un soleil estival. Avec plus de 20 000 visiteurs, cette nouvelle édition, qui marquait également les 50 ans de l'obtention du Label Rouge et les 20 ans de l'IGP a été un succès, grâce à vous.

En effet, je tenais particulièrement à féliciter l'implication de tous : producteurs, bien entendu, mais aussi les non-producteurs qui ont prêté main forte sur ces 2 jours de fête. Merci, car sans vous, Lautrécoises, Lautrécois, amis des alentours, cette grande fête aurait été plus compliquée à gérer. Avec plus de 20 000 visiteurs, c'est une belle vitrine de notre production et une belle mise en avant de notre village que nous avons présentées aux visiteurs venus de tous horizons. Beaucoup de touristes venant découvrir une fête autour d'un produit ont pu apprécier Lautrec avec l'envie d'y retourner. Les gens ont également apprécié la convivialité qui y régnait.

Merci aux 150 bénévoles qui ont permis de rendre cette fête aussi belle, ainsi qu'aux partenaires financiers et donneurs de lots.

Nous vous donnons rendez-vous à tous l'an prochain, les 4 et 5 août.

Si d'autres personnes sont volontaires pour apporter leur aide, vous êtes les bienvenus !

Le président du Syndicat de l'Ail Rose de Lautrec, Gaël Bardou

Quelques chiffres : 20 000 visiteurs, 1 800 litres de soupe servis et offerts sur les 2 jours, plus de 1 000 participants à la fabounade le vendredi soir, plus de 1 400 assiettes servies à la soirée tapas du samedi soir. Record de la plus longue manouille avec 23.75 mètres de long, dont la valeur a été remise à l'association Rêve, dont la mission est de réaliser les rêves des enfants gravement malades.

CONFRERIE AIL ROSE DE LAUTREC

Dans le cadre de la fête de l'ail, la confrérie de l'ail rose de Lautrec a organisé son 17éme Chapitre.

Cette année, 61 confréries venues de toute la France y ont participé dans leurs tenues étincelantes de couleurs. Ainsi ce jour là, Lautrec était aux couleurs des confréries.

Pour la deuxième année consécutive, les intronisations ont eu lieu dans la collégiale St Rémi ; nous tenons à remercier particulièrement le père Maynadier pour l'accueil qu'il nous a réservé.

Au cours de ce chapitre, nous avons intronisé plusieurs personnalités :

Mr Calcat Président de la caisse régionale du Crédit Agricole
Mme Guiraud Chaumeil maire d'Albi
Mr Gilles Général d'armée et consul de France au Kosovo
Mr Daguzan adjoint au maire de LAUTREC

La plupart des participants qui ne connaissaient pas notre village ont été conquis par le cadre médiéval et l'accueil qui leur a été réservé. Les membres de la confrérie continuent leurs pérégrinations afin de faire connaître l'ail rose de Lautrec et son terroir. Pour terminer, il convient de rappeler que l'ail rose de Lautrec fête, cette année, le cinquantenaire du label et le 20ème anniversaire *de l'IGP.*

UN BEL ETE A L'ACCUEIL DE LOISIRS LA PROMENADE DE LAUTREC

L'Accueil de Loisirs La Promenade a profité du bel ensoleillement de cet été et de la fraîcheur bienvenue des eaux d'Aquaval.

Les enfants ont pu également s'initier à la tempéra (peinture à l'oeuf) mais aussi découvrir le maniement des armes du Moyen-âge sur le site des « Granges ».

Comme au cours de l'été 2015, il a fallu mettre les gilets au Lac des Montagnès mais le parcours accrobranche nous a vite réchauffés. Chacun, à sa mesure, a pu dompter son appréhension du vide et jouer à l'équilibriste. Cet été, c'est la structure de Vielmur qui nous a reçus pour notre inter-centres annuel sur le thème de la kermesse.

Et, pendant que les élémentaires apprenaient à fabriquer des fusées à poudre au cours d'un séjour « activités scientifiques » ou à monter à cheval à Puech Merlou, les jeunes maniaient pioches et pelles pour nettoyer un ancien four à chaud sur la commune de Saint-Julien-du-Puy, dans le cadre du chantier-loisirs jeunes et sous la houlette du GERAHL.

Le loisirs jeunes, cette année, a été mutualisé avec celui de Vénès et le groupe a pu profiter du cadre naturel de Najac pour pratiquer la spéléologie, le canoë, le VTT ou encore l'accrobranche.

Four à chaud à St Julien du Puy
photo GERAHL

Four à chaud à St Julien du Puy
photo GERAHL

Accrobranche à Najac

Pour que la fête continue…

Depuis plus d'une décennie, le village de Lautrec s'anime tous les 15 août autour de la Fête du Pain. Une fête traditionnelle présentant le savoir-faire de nos artisans et producteurs ainsi que notre « savoir-bien vivre ».

Laurent Marti et son équipe, qui portent brillamment cette manifestation depuis 7 ans, souhaitent passer le flambeau.

Pour que cette belle tradition se perpétue, nous avons besoin de personnes motivées, entreprenantes et volontaires pour le renouveau de la fête.

Pour rejoindre l'aventure, merci de contacter Thierry Daguzan, élu en charge de la vie associative.

thierryd.mairiedelautrec@gmail.com

Du 5 août au 4 septembre 2016 a eu lieu le :

7ème Festival Artistique en Pays de Cocagne

Au cours de ce festival 2016 et depuis le 5 août nous avons pu croiser et admirer dans les rues de Lautrec ou dans les lieux d'exposition plus d'une quarantaine d'artistes. 26 d'entre eux ont participé au concours de peintres dans les rues et un petite dizaine a parcouru la Communauté de Communes dans le cadre de Croq' Cocagne.

Voici les oeuvres ayant reçu les 3 premiers prix au concours de peinture dans les rues.

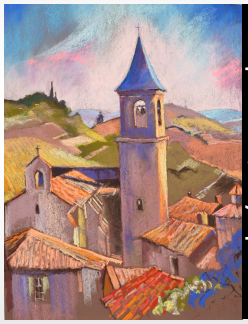

J. Lopez Huile/Acrylique

D. Crochat Aquarelle /Dessin

D. Monneraux Pastel

Merci à eux et à leur talent. Merci aussi à tous ceux qui nous soutiennent dans cette démarche, habitants, commerçants, associations, bénévoles, mairie, département et région, sans oublier cette année particulièrement le Syndicat de Défense de l'Ail Rose de Lautrec qui nous soutient depuis le début.

Merci à tous et à l'an prochain

LA FNACA AU PAYS BASQUE

De retour d'un voyage de trois jours au Pays Basque, la cinquantaine de personnes du Comité Fnaca du lautrecois est revenue enchantée de son séjour.

Le président Gilbert Auriol, le secrétaire Pierre Fabriès et tous les membres organisateurs se réjouissent de la réussite de cette sortie qui a ravi tous les participants. Ils les remercient pour leur convivialité et leur bonne humeur et proposent déjà de récidiver vers d'autres horizons.

Bidaia segurua ! Bon voyage !

TENNIS CLUB LAUTRECOIS

Antoine Rivel et Hugo Place

Toutes nos félicitations à nos deux compétiteurs Antoine et Hugo qui ont remporté la coupe du Tarn, division 2, catégorie 13-14 ans. Nos 2 jeunes sont sortis invaincus de poule, se sont largement imposés en demi-finale contre Saint Sulpice 4/0, puis en finale contre Castres le Travet 3/1.

Bravo à eux pour cette belle performance !

Une nouvelle saison commence

découvrez le programme complet des activités sur www.mjclautrec.fr

L'été est terminé et comme chaque année, les propositions d'activités sont variées ; pour toutes et tous, des petits aux grands, des acticités sportives, des créations manuelles ou artistiques... chacun pourra trouver son bonheur dans notre programme.
Venez le découvrir.

Des modifications ont été aménagées pour permettre une répartition des inscriptions.
Informez vous auprès du bureau de la MJC pour connaître les disponibilités sur les ateliers encore accessibles, car certains ateliers, par manque d'inscriptions, ont été annulés.
Une équipe de jeunes, les GHOST, en entente avec Revel, fait ses débuts en matchs interclubs, nous leur souhaitons une brillante réussite.

Quelques images de la 1ère rencontre CLMP HOCKEY ROLLER à Lautrec.

Notre dynamique Club de l'Amitié des Aînés fait sa rentrée

Les sorties et voyages se sont déroulés dans d'excellentes conditions avec de nombreux participants (Aveyron , Puy du Fou, Bretagne), une nouvelle escapade a eu lieu au mois d'octobre en Espagne .
Pour l'année 2017, un grand voyage en Autriche-Tyrol est programmé du 27 mai au 3 juin, ainsi que des sorties détente à la journée .
Par ailleurs, notre Club, qui ne cesse de s'agrandir, propose tout un panel d'activités : concours de belote, jeux de société, atelier tricot, cours d'informatique, loto, randonnées faciles les mardi et jeudi de chaque semaine, spectacles et repas festifs avec bal.

Un événement spécial marquera cette année 2017 puisque notre club fêtera ses 40 ans d'existence au mois d'octobre 2017.
Dans une société où les gens sont de plus en plus solitaires, notre association a également pour rôle de rompre l'isolement en tissant des liens amicaux entre les personnes retraitées ou pas .
Pour s'inscrire au Club : Lucette Auret : 06.02.33.54.42. Mail : michel.auret@wanadoo.fr.

Les Musicales de Lautrec

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE CHANT

Une rentrée réussie

Septembre 2016… Voilà le départ de la nouvelle année pour Les Musicales, école de musique ouverte aux adultes et enfants de tous âges ; elle compte déjà de nombreux adhérents.

Diverses disciplines y sont pratiquées :

- L'éveil musical qui s'adresse aux tout-petits (maternelle et crèche) et la formation musicale (solfège) qui concerne les autres élèves.
- L'enseignement de nombreux instruments : piano, guitare, guitare basse, batterie, percussions, accordéon, saxophone, trompette, orgue, violon, harpe, clarinette, flûte traversière et graïle (hautbois occitan).
- Des cours de chant individuel et de chant choral.
- Des ateliers qui fonctionnent depuis de nombreuses années (adultes, ados et petits ados) et des nouveaux qui se mettent en place actuellement.

Des projets et des stages verront le jour avec le thème de l'année : «Pubs et Clips». Beaucoup de plaisir, de la convivialité et … du travail en perspective!

Les adhésions sont toujours possibles en cours d'année. L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 4 novembre 2016 à 20h30 à la salle François Delga.

Spectacle de fin d'année en juin 2016.

Au fil de l'Autre

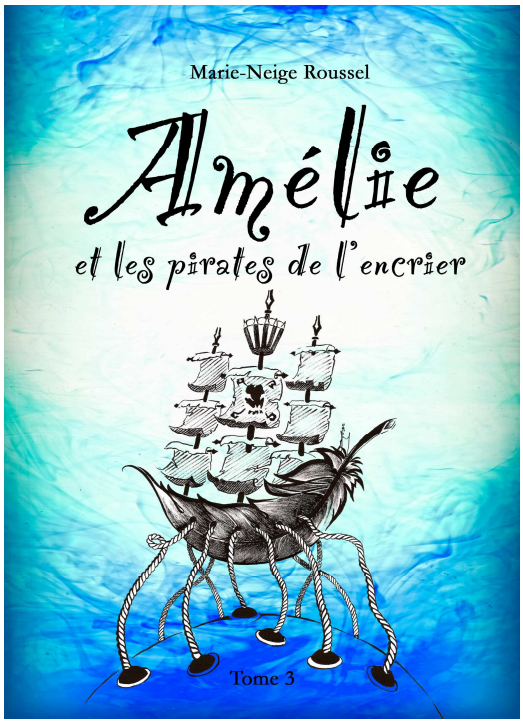

Amélie et les pirates de l'encrier, une nouvelle aventure pour Lautrec

L'Association Au fil de l'Autre est heureuse de vous annoncer la sortie du Tome 3 du roman jeunesse Lautrécois *Amélie et les pirates de l'encrier*, suite d'*Amélie et les mots oubliés,* écrit par Marie-Neige Roussel. Vous êtes nombreux à avoir suivi les aventures d'Amélie et de Raphaël, ces enfants de Lautrec, happés par un vieux grimoire, jeunes enquêteurs sillonnant les rues de Lettrec… Certains d'entre vous ont peut-être même assisté au festival qui réunit 350 enfants sur le village, au mois de mai, pour vivre le roman en direct grâce à des comédiens professionnels… Si vous avez apprécié les premiers tomes du livre, vous aimerez les nouvelles aventures de nos héros, obligés de partir en Inde pour déjouer la terrible prophétie du Crâne, pendant que Monsieur Mot affronte les attaques des pirates de l'encrier et que Jacques Montagne, à Lautrec, fait des fouilles mystérieuses dans les silos de la Maison Leblanc…

Le roman est en vente au Café Plum ! Alors, n'hésitez plus ! Partez vous aussi à l'aventure !

Au fil du Conseil Municipal

Séance du 13 avril 2016

Excusés : L. BONNASSIEUX qui donne pouvoir à Mme COUGNENC

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le Compte de Gestion du Trésorier Municipal pour 2015 et la reprise des résultats de la Régie de l'Office de Tourisme soit 20.04€ sur le Compte Administratif 2015 de la Commune.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré approuve le Compte du Trésorier Municipal pour l'année 2015.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATRIF 2015 DE LA COMMUNE

Les résultats de l'exécution du budget 2015 de la Commune sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Résultat/Soldes
Dépenses	1 214 107.90	268 641.18	257 579.06
Recettes	1 471 686.96	351 631.03	82 989.85

Ce qui donne pour l'exercice 2015 un solde positif global de : 340 568.91 € avec les résultats cumulés des exercices antérieurs, on obtient :

- Fonctionnement : 270 335.33 €
- Investissement : - 319 872.97 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les résultats du Compte Administratif de la Commune pour l'année 2015.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE L'ASSAINISSEMENT

Les résultats de l'exécution du budget 2015 de l'Assainissement sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Résultat/Soldes
Dépenses	32 153.13	18 487.00	24 934.32
Recettes	57 087.45	21 967.00	3 489.00

Ce qui donne, pour l'exercice 2015, un solde positif global de : 28 423.32 € avec les résultats cumulés des exercices antérieurs, on obtient :

- Fonctionnement : 192 303.15 €
- Investissement : 54 724.80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les résultats du Compte Administratif de l'Assainissement pour l'année 2015.

AFFECTATION DES RESULTATS
1/ SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Considérant les résultats d'exécution du Budget Primitif 2015 de la Commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les affectations suivantes sur le Budget Primitif 2016 :

- compte 001 section d'Investissement report de 319 872.97 €
- compte 1068 section d'Investissement affectation des résultats soit : 270 335.33 €

2/ SUR LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Considérant les résultats d'exécution du Budget Primitif 2015 de l'Assainissement, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les affectations suivantes sur le Budget Primitif 2016 :

compte 002 section de Fonctionnement (en recette) report de 192 303.15 €

compte 001 section d'Investissement (en recette) report de 54 724.80 €

VOTE DU TAUX DES 4 TAXES LOCALES

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'au vu de la situation financière de la Commune qui reste fragile, due à une dette encore importante, un désengagement progressif de l'Etat se traduisant par une baisse annuelle de la Dotation Forfaitaire (soit - 47 619 € sur 2 ans), la perte ou diminution prochaines de certaines dotations comme la CFE et la dotation centre bourg, il parait nécessaire de réfléchir à une augmentation des taux d'imposition afin d'anticiper ces baisses de revenus et permettre ainsi à la Commune d'assurer un niveau de ressources suffisant et nécessaire pour assumer ses charges de fonctionnement, et continuer ses investissements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, par 4 voix «contre» (C. Cougnenc – L. Bonnassieux – Q.Vicente – M. Carayon) et 15 voix «pour» de fixer les taux d'imposition pour 2016 comme suit :

	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'Habitation	14.85%	17.85%
Taxe Foncière (bâti)	12.45%	15.45%
Taxe Foncière (non bâti)	106%	109%
Cotisation Foncière des entreprises	22.61%	25.61%

VOTE DU BUDGET 2016

1/ LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 4 voix «contre » (C. Cougnenc- L. Bonnassieux – Q. Vicente – M. Carayon) et 15 voix « pour », décide de voter le budget de la Commune comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Résultat/Soldes
Dépenses	1 584 538	703 213	2 287 751
Recettes	1 584 538	703213	2 287 751

2/ L'ASSAINISSEMENT

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter le budget de l'Assainissement comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Résultat/Soldes
Dépenses	259 386	284 943	544 329
Recettes	259 386	284 943	544 329

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions de fonctionnement aux Associations selon le tableau suivant ; d'attribuer, de façon exceptionnelle, une subvention de 500€ pour l'organisation du 14 juillet à l'Olympique Lautrécois dans la mesure où un orchestre animera le bal, à défaut d'orchestre, elle sera de 300 € et d'attribuer à trois associations non lautrécoises mais qui œuvrent, dans le cadre de leurs actions, pour l'intérêt général des lautrécois, les subventions suivantes :

Prévention routière : 300 €

Cinécran : 780 €

La Scène Nationale d'Albi : 2000 €

Subventions associations	2016
Association La Promenade	18 000
Association La Promenade (TAP)	33 900
ALSAM	400
Au fil de l'autre	500
Club des aînés	200
Cœur de nuage	125
Comité des fêtes	1000
Confrérie de l'ail rose	250
Coopérative scolaire collège	460
Croix rouge	200
Amicale laïque	350
Eclat de rimes	500
Ecole de rugby	300
FNACA	100
La gaule du Bagas	150
GERAHL	500
MJC	1000
Les musicales de Lautrec	2600
Olympique Lautrécois	1400
Les pinceaux de cocagne	400
Rugby club	300
Si and Si	1300
Site Remarquable du Goût	400
Société de Chasse	150
Syndicat de l'ail	500
Théatre de l'isatis	300
Tennis Club Lautrecois	500
USEP (Ecole)	1410
Les petits meuniers	200
Ping Pong Saint-Paulais	100

RECRUTEMENT D'UN CONTRAT CONTRACTUEL POUR LA PAUSE MERIDIENNE

Afin de compléter l'équipe de surveillance composée de 2 agents lors de la pause méridienne, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste de contractuel. Cet l'agent sera recruté sur la base d'un adjoint technique territorial de 2ème classe IB 340, IM 321. Il sera recruté à temps non complet, soit 8/35ème du 2 mai 2016 au 5 juillet 2016.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Deux de nos agents peuvent prétendre, par avancement à l'ancienneté, au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ouvrir deux postes d'adjoint technique principal 2ème classe à temps non complet et de fermer deux postes d'adjoint technique 1ère classe à temps non complet.

ACHAT DE BATIMENTS ROUTE DE CASTRES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'opportunité pour la Commune d'acquérir une partie des bâtiments et jardins de la propriété mise en vente par les héritiers Lacour. Ces bâtiments, sis route de Castres, serviraient de local de stockage, désengorgeant ainsi le local technique de la salle polyvalente, arrivé à saturation, ainsi que l'atelier des Services Techniques de la route de Vielmur, devenu exigu. La présence d'un accès par la petite venelle de la rue Obscure au coeur du village est un atout considérable.

De plus, les jardins, idéalement situés en bordure de la route de Castres pourraient, à terme, permettre la réalisation du parking. Le prix d'achat proposé aux vendeurs est de 70 000 €, les frais notariés étant estimés à 7000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 4 abstentions (C. Cougnenc – L. Bonnassieux – Q.Vicente – M. Carayon) et 15 voix « pour » : approuve l'acquisition des parcelles cadastrées D 297, D 296 et D 295 en partie, sises sur notre commune, route de Castres, sur la base de 70 000€.

MAITRISE D'OEUVRE DU CURAGE DU LAGUNAGE

Afin de pouvoir lancer l'appel à candidature, il est nécessaire de recruter un maître d'œuvre pour l'établissement des différents documents (CCAP-CCTP, plan d'épandage, etc.).

Une consultation auprès de bureaux d'études spécialisés a été réalisée et trois propositions nous ont été faites :

-Cabinet André Paulus : 4 340 € HT

- Etudéo : 5 660 € HT

- C.E.T Infra : 6 500 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition du Cabinet André Paulus pour assurer la mission de maître d'oeuvre pour un montant de 4 340 €HT.

Séance du 27 juin 2016

Excusés : E.DELOUVIER qui donne pouvoir à J-L GUIPPAUD

V.DESRUMEAUX qui donne pouvoir à M.T Bardou

G.BERTRAND qui donne pouvoir à M. M MASSIES

DESAFECTATION DE L'EGLISE SE SAINT MARTIN DE DAUZATS

L'église Saint-Martin de Dauzats présentait, depuis de nombreuses années, des désordres très importants, mettant en péril la sécurité publique, ce qui a nécessité sa fermeture au public depuis octobre 1997 (arrêté municipal du 24 octobre 1997). La commune ne peut engager les réparations nécessaires à sa remise en état, ces dernières étant trop onéreuses. Avant d'entreprendre toute démarche concernant sa cession, le Conseil Municipal doit engager la procédure de désaffectation de ce bien auprès de M. Le Préfet.

L'Archevêque s'étant prononcé favorablement quant à ce principe de désaffectation, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'engager la procédure de désaffectation de l'Eglise Saint-Martin de Dauzats auprès de M. le Préfet et charge Monsieur le Maire d'exécuter la présente décision.

REVISION DU LOYER : APPARTEMENT N°2

La commune dispose de 4 appartements en location. Trois sont actuellement occupés. Le 4ème (appartement n° 2) est libre depuis le 1er mai et malgré plusieurs visites, il a du mal à trouver preneur. Le loyer est actuellement de 520 € pour une superficie de 97m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le loyer de l'appartement n°2 à 480 €.

AVAP : MODALITES DE LA MISE A L'ENQUETE

La Commune de Lautrec va procéder à l'enquête publique dans le cadre de la procédure de transformation de la ZPPAUP en AVAP.

Mme Lartigue a été désignée comme Commissaire Enquêtrice par le Tribunal Administratif de Toulouse et sera chargée de procéder à cette enquête qui aura lieu du 26 août au 29 septembre 2016.

Les permanences auront lieu le vendredi 26 août de 9h30 à 12h3, le samedi 10 septembre de 9h00 à 12h00 et le mercredi 28 septembre de 14h00 à 17h00.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les modalités de l'enquête publique telles que définies.

ALIENATION DE CHEMINS RURAUX

La Commune a été saisie de plusieurs demandes d'achat partiel de chemins ruraux.

- Mme Sudre Nicole souhaite acquérir une portion du chemin de Peyrole, afin de régulariser l'empiétement de son bâtiment agricole cadastré B 1318 sur ce dernier.
- M. Carayon Emmanuel, M. Molinier Françis et Mme Molinier Brigitte souhaitent acquérir une portion du chemin rural de la Bourriatte Saint-Clément, dont ils sont riverains, et qui traverse leur propriété de part et d'autre.
- M. Réquis demande à pouvoir acquérir la portion du Chemin du Péségnou amenant au hameau du Causse.

Les chemins ruraux appartiennent au domaine privé de la Commune. Leur vente ne peut être décidée par le Conseil Municipal qu'après enquête publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'engager la procédure pour l'aliénation d'une partie des chemins ruraux susvisés, d'organiser une enquête publique sur ces projets, et d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer toute pièce relative à cette affaire.

ACQUISITION DE PARCELLES

Dans le cadre de l'aliénation de certains chemins ruraux, la commune de Lautrec doit procéder à l'acquisition de certaines parcelles privées.

Chemin de Peyrole

En 2013, la commune avait dû procéder à l'élargissement du chemin rural de Peyrole, en raison d'un manque de visibilité, et avait empiété sur la parcelle B 1319, appartenant à Mme Sudre Nicole. Afin de régulariser la situation, elle demande à ce que la commune se porte acquéreuse d'une partie de la parcelle B1319 qui est incorporée à l'assiette du chemin et s'engage à prendre à sa charge les frais de géomètre et de notaire relatifs à ce dossier.

Chemin dit du Péségnou à Lautrec

La commune souhaiterait acquérir certaines parcelles appartenant à M. Requis, afin de permettre la continuité du chemin du Péségnou. L'acquisition des parcelles K 445 en partie et K 446 en partie permettrait de relier le chemin du Trillou et le chemin du Péségnou et pourrait, à terme, devenir un chemin de randonnée. M. Réquis accepte de céder à la commune ces deux parcelles et s'engage à prendre à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

Chemin de la Bouriatte Saint-Clément

En vue de modifier le tracé du chemin rural de la Bouriatte Saint-Clément, suite à la future cession d'une partie dudit chemin aux riverains, la commune doit se porter acquéreuse de plusieurs parcelles privées. Mme Molinier Brigitte et M. Molinier Francis acceptent de céder à la commune les parcelles qui seront nécessaires au nouveau tracé du chemin et de prendre à leur charge les frais de géomètre et de notaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'acquisition amiable, au prix de l'euro symbolique, des différentes parcelles évoquées ci-dessus, dit que les frais afférents à ces acquisitions seront à la charge des vendeurs.

RECUTEMENT D'UN CONTRAT AIDE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de recruter un agent, à temps complet, au sein des services techniques, dans le cadre règlementaire d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce recrutement.

RECRUTEMENT D'UN CONTRACTUEL POUR LA PAUSE MERIDIENNE A L'ECOLE

La commission du personnel propose de reconduire le recrutement d'un contractuel sur la pause méridienne afin de compléter l'équipe de surveillance (composée de 2 personnes).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste de contractuel sur la base d'un adjoint technique territorial, qui sera recruté à temps non complet, soit 6.58/35ème , du 1 septembre 2016 au 7 juillet 2017, et autorise M. le Maire à procéder au recrutement.

INDEMNITES STAGIAIRE

M. François Sers a effectué, dans le cadre de ses études en audiovisuel, un stage de 2 mois au sein de notre collectivité dans le domaine de la communication. Sa mission principale a été de couvrir les manifestations lautrécoises et de les mettre en image. Les vidéos réalisées ont permis d'alimenter le site Internet de la commune, de faire vivre la page Facebook et de contribuer ainsi à la promotion de notre village. Motivé et assidu, il a fait preuve de professionnalisme et de rigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer une indemnité forfaitaire de 400 € à M. Sers, dans le cadre de son stage effectué du 26 avril au 25 juin 2016.

FOURNITURE DU PAIN POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2016-2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de renouveler le contrat de prestation de service auprès des deux boulangeries de Lautrec au tarif suivant soit 1.002 T.T.C la flûte pour la boulangerie Vialatte et 1.104€ T.T.C pour la Boulangerie Marti.

REGLEMENT INTERIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur du restaurant scolaire avec quelques changements, notamment en ce qui concerne les règles d'inscriptions et les modalités de paiement, à savoir :

- réinscription des enfants seulement si les parents sont à jour dans le paiement des factures de l'année scolaire écoulée.
- mise en place du prélèvement automatique.

SYNDICAT DE DEFENSE DE L'AIL ROSE/ DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500€ au Syndicat de l'ail à l'occasion du double anniversaire qui sera fêté lors de la fête de l'ail des 6 et 7 août prochains

Séance du 07 juillet 2016

Excusés : Mme F. GOURLIN donne pouvoir à M. G.BERTRAND.
M. T.DAGUZAN donne pouvoir à Mme E.BARTHE
Mme B.MARC donne pouvoir à Mme A.Pouilhe
Michel CARAYON.

CURAGE ET RENOVATION DES LAGUNES : 1/ CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le système de lagunage pour le traitement des eaux usées domestiques du village arrive aujourd'hui à saturation et il est nécessaire de procéder à son curage pour un meilleur fonctionnement ainsi que la rénovation des berges.
Un appel d'offres concernant cette opération a été lancé, les entreprises avaient jusqu'au 22 juin pour y répondre.
Trois entreprises ont répondu à ce dernier :

VALBE Groupe Saur	75 625.00 € H.T
SEDE Groupe Véolia	93 095.00 € H.T
TERRALYS Groupe Suez	84 687.50€ H.T

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide le choix de l'entreprise Valbe et autorise M. Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

2/ TRAVAUX D'ENROCHEMENT DES BERGES – DEMANDE DE SUBVENTION

Des travaux d'enrochement vont être réalisés en même temps que la vidange des bassins afin de consolider les berges non enrochées à la construction et qui sont aujourd'hui très érodées. Ces travaux peuvent bénéficier des aides du Conseil Départemental à hauteur de 25%.
Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses	Recettes
- Travaux enrochement: 21 830€	- Conseil Départemental 25% : 5457.50€ - Autofinancement : 16 372.50€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental pour les travaux d'enrochement et valide le plan de financement tel que présenté.

3/ ETUDE DU PLAN D'EPANDAGE-DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'étude du plan d'épandage pour les boues issues des bassins peut bénéficier des aides de l'Agence de l'eau Adour Garonne à hauteur de 50% et du Conseil Départemental du Tarn à hauteur de 20%.
Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses	Recettes
Etude : 6535€	- Agence de l'eau Adour Garonne 50% : 3267.50€ - Conseil Départemental 20% : 1307.00€ - Autofinancement : 1960.50€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise M.Le Maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental pour l'Etude du Plan d'Epandage, valide le plan de financement tel que présenté.

TRIBUNE LIBRE

Pour la première fois, le Maire de Lautrec laisse une page à l'opposition dans le bulletin municipal. Nous l'en remercions et saluons son esprit démocratique.

Depuis le début du mandat, nous participons à l'exercice démocratique de manière "constructive" en accompagnant positivement la majorité sur les sujets généraux.
Néanmoins, certains points nous ont relativement interpellés ce qui a conduit notre groupe à s'opposer.

Laissez nous vous livrer notre point de vue sur :

RD83

Nous étions tout à fait d'accord pour l'aménagement piétonnier des abords de la route de Castres. Mais nous nous sommes opposés au fait d'effectuer ces réalisations en régie, ce qui a mobilisé pendant plus d'un an les employés municipaux (+location matériel) et a conduit à négliger l'entretien courant du village (nettoyage, fleurissement, espaces verts, bâtiments, etc.).
A ce jour, nous ignorons le prix global de ces travaux (salaires, matériaux, location d'engin, etc.).

Chauffage du groupe scolaire

Nous avons admis qu'il fallait changer le chauffage de l'école afin d'améliorer le confort de nos enfants. Nous avons cautionné le choix de la géothermie. Cependant, nous sommes absolument contre le montage financier qui nous a été proposé.
Le coût à notre charge par an sera de "32400 euros, somme qui sera croissante et indexée sur le coût de la vie" "pour une dépense minimum annoncée à 542000 euros sur 15 ans".

L'augmentation des impôts

Nous nous sommes opposés à l'augmentation de trois points sur l'ensemble des impôts. En 2015 les dotations d'Etat sont restées stables et plusieurs compétences ont été transférées à l'intercommunalité n'entraînant pas de fait de réduction de budget, bien au contraire. De fait, il n'y a pas, au vu du budget primitif 2016, de dépenses qui pourraient, à nos yeux, justifier cette augmentation. C'est une « cagnotte inutile » qui a été prélevée dans la poche des lautrecois.

Zone scolaire

Nous tenons à ce que la zone scolaire et éducative « Louis CROS » garde sa vocation sportive et pédagogique. Nous l'avons clairement exprimé dès les premiers échos de transformation de la MJC et des Musicales en zone commerciale. Il en va de la sécurité de nos enfants au vu de la circulation déjà très importante aux heures de pointe.

Laurence BONNASSIEUX, Claude COUGNENC, Michel CARAYON, Quentin VICENTE

QUI ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

2 - Munissez-vous des documents numérisés suivant : Pièce d'identité et livret de famille.

3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne».

4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

LA POSTE

ADRESSE POSTALE CORRECTE

Soyez vigilants lorsque vous donnez votre adresse postale.

Merci de bien indiquer :

le n° de votre habitation, la rue ou le lieu dit.

Cordialement,
votre facteur.

Info tri sélectif

Pliez,
C'est recyclé !

Les cartons que vous déposez au bac jaune doivent être **vides, propres et aplatis** afin d'optimiser leur collecte.

État Civil

NAISSANCES

Gabriel SALLES
le 11 juillet 2016

Gaspard MOULET REMAY
le 3 septembre 2016

Sofia CABROL
le 11 septembre 2016

MARIAGES

Rory WHEELER &
Aude DE LA CHAUSSEE
le 18 août 2016

Marc ALBAREDE & Virginie RENARD
le 27 août 2016

Yannick PEREIRA RIBEIRO &
Christine LOURENCO
le 27 août 2016

Yannick MARAVAL & Elodie AUQUE
le 10 septembre 2016

ILS NOUS ONT QUITTES

Marcel BONAFOS
le 31 mai 2016 *Les Quiétudes*

Micheline REVEILLON vve GEUDRE
le 11 JUIN 2016 *Les Quiétudes*

Geneviève CABAYE vve DELGA
le 22 juin 2016

François DELGA
le 22 juin 2016

Marguerite LAGARRIGUE vve JACOTIN
le 27 juin 2016 *Les Quiétudes*

Odette GARIBAL
le 1er juillet 2016 *Les Quiétudes*

Simone LARRUE vve GAYRAUD
le 9 août 2016

Marie Rose GOURC vve GARIBAL
le 7 septembre 2016 *Les Quiétudes*

Alain PAGANO
le 9 septembre 2016

Heures d'ouverture Mairie

Lundi de 8h30 à 12h15
Mardi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30
Jeudi de 8h30 à 12h15
Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30
Samedi de 9h00 à 12h00

☏ **05.63.75.90.04**
Fax : 05.63.70.54.33
mairie-lautrec@wanadoo.fr

Heures d'ouverture Déchetterie Route de Puycalvel

Mercredi de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Pour tous renseignements
☏ **05.63.71.10.14**

Heures d'ouverture Office de Tourisme

Nov. / Déc. / Jan. /Févr. / Mars = Mardi au samedi
9h-12h30 et 14h-17h
Avril / Oct. = Mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h-17h30
Mai / Juin / Sept. = Mercredi au samedi 9h30-12h30
et 14h-18h / Mardi et dimanche 14h-18h
Juillet / Août = Tous les jours 9h30-12h30 et 14h-18h30

☏ **05.63.97.94.41**

Croix-Rouge Vestiaire

L'antenne Croix-Rouge de Lautrec reçoit
vos dons :
habits, jouets, couvertures, chaussures...
dans une salle de la cour de la mairie

1er mercredi tous les 2 mois
de 14h à 17h

Heures d'ouverture Médiathèque Municipale

Mercredi
10h - 12h & 14h - 18h
Jeudi
17h - 19h
Vendredi
9h - 12h
Samedi
9h30 - 13h

☏ **05.63.75.04.30**

Permanence Mission Locale

Maison de Services au Public
CCLPA Maison du Pays - 81220 SERVIES
Les 2ème et 4ème mardis du mois
de 14h à 17h30

☏ **05.63.70.52.67**

Permanence ADMR

20 rue du mercadial
Lundi et vendredi
de 9h à 12h

☏ **05.63.70.40.86**
lautrec@fede81.admr.org

Permanence Assistante Sociale

Conseil Général
Mardi matin de 9h30 à 12h00
Sur rendez-vous uniquement
☏ **05.63.42.82.60**

M.S.A.
2ème mercredi du mois
de 9h00 à 11h00
☏ **05.63.48.40.19**

Mairie de Lautrec, dans la salle des permanences
située au 1er étage, face à l'escalier

Associations lautrécoises

SPORTS ET LOISIRS

- **Dojo Lautrec**
Karin Halvorsen
06.45.30.35.76

- **La Gaule du Bagas (Pêche)**
Alain Vié
05.63.74.36.90

- **Olympique Lautrécois de Football et école de foot**
Sébastien Carlu : 06.32.67.11.32 Ou
Jérôme AYRAL : 06.98.00.18.18

- **Ping St Paulais**
Malige Françis
06.86.85.94.93

- **Relais équestre de Bramefourte**
Mme Gastou
05.63.75.30.31

- **Rugby Club Lautrécois**
Sébastien Carivenc
05.63.73.46.45

- **Société de Chasse**
Richard Roger
06.17.24.22.29

- **Société de Pétanque**
Arnaud Monsarrat
06.81.27.89.08

- **Tennis Club Lautrécois**
Caroline Vidal
06.75.12.53.42

- **Union Sportive Vielmuroise (école de rugby enfants)**
Daniel Yvonneau
06.79.78.55.22

- **Side-cariste de France**
Lydie Mazel
06.33.28.98.95

- **Basket loisir**
Sogne Sabine
06.68.31.73.79

ENFANCE

- **Accueil de Loisirs « La Promenade »**
Cathy Bilotte
05.63.75.30.54

- **Les Petits Meuniers de Lautrec (association de parents)**
Valérie Gorsse
05.63.70.49.88

DIVERS

- **Conseil Paroissial**
Alain Rouquier
05.63.75.30.02

- **FNACA**
Gilbert Auriol
05.63.79.59.36

- **Génération mouvement**
Lucette Auret
05.63.72.50.49

- **Site Remarquable du Goût**
L.Marti 05.6374.27.95 Ou
G Bardou 09.75.55.95.00

CULTURE

- **Comité des Fêtes**
Jean-Rémi Fabriès
06.81.27.23.62

- **Drôles d'Idées (Arts du cirque)**
Christophe Euriot
05.63.75.37.45

- **Eclats de Rimes**
Mary Lugan
05.63.70.45.83

- **Au Fil de l'autre**
Marie-Neige Roussel
06.72.78.03.82

- **GERAHL**
Jacques Mathieu
06.08.45.71.64

- **Les Musicales**
Jérôme Rivel
05.63.70.45.91

- **Ma Case**
Loïc Edline
05.63.70.83.30

- **Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)**
Jacques Valière
05.63.75.94.92

- **Pinceaux de Cocagne**
Mathilde Vernazobres,
05.63.58.31.91

- **Sauvegarde des Anciens Métiers**
Alain Bonnafous
05.63.70.62.36

- **Si and Si**
Mr Laurent Albaret
06.80.96.67.60

- **Théâtre de l'Isatis**
Gisèle Bastié
05.63.41.02.67

- **Rands productions**
François Sers
06.48.28.41.24

- **SAN SAN**
Tokiko Mikori
06.48.86.73.24

SOCIAL

- **Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)**
Gabrielle Verdeil
05.63.70.40.86

- **Antenne Croix-Rouge**
Jean-Luc Faupin
05.63.55.59.77

- **Coeur de nuage**
Viviane Ducrès
05.63.75.39.94

- **Les Quiétudes**
Mr Delaunay
05.63.82.14.00

AGRICULTURE

- **Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs (CCJA)**
Grégory Galzin
05.63.75.00.15

- **Confrérie de l'Ail Rose**
Secrétariat 05.63.74.30.68 ou
Robert Pagès 05.63.58.21.03

- **Syndicat de Défense du label rouge**
Gaël Bardou
05.63.75.90.31

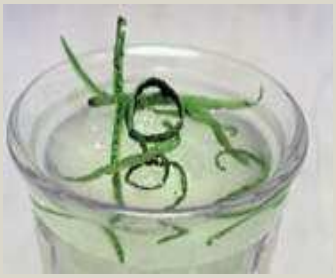

Sorbet'Ail Rose et citron vert

Pour 6 personnes : 55 cl d'eau, 100 g de sucre en poudre,
3 gousses d'Ail Rose de Lautrec coupées en rondelles,
30 cl de jus de citron vert frais, zeste de citron vert râpé.

Faire bouillir l'eau, le sucre et l'ail pendant 6 min. Retirer l'ail et laisser refroidir. Incorporer le jus de citron et le zeste et mettre au congélateur, en remuant de temps en temps jusqu'à ce que le mélange devienne granuleux mais encore moelleux.

Servir en dessert ou en guise de « *Trou Lautré-cois* » au milieu d'un repas gastronomique, arrosé de Gaillac blanc doux.

Vos idées nous intéressent.
Une boîte à idées a été mise en place dans le hall de la mairie. Vous pouvez y déposer vos suggestions, vos souhaits…

✂ -

Idées, suggestions :

……

……

……

……

MAIRIE
DE
LAUTREC

Rue du Mercadial - 81440 LAUTREC

Tel : 05.63.75.90.04
Fax : 05.63.70.54.33
E-mail : mairie-lautrec@wanadoo.fr
Site : www.lautrec.fr